

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la zone de baignade : Richelieu
 Commune : Agde
 Département : Hérault
 Région : Occitanie
 Personne responsable de l'eau de baignade : Le Maire

Dates de la saison balnéaire : 15/06 au 15/09
 Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 31 700
 Localisation du point de suivi (Lambert II) : X : 694345 Y : 1808772
 Nature : sable
 Longueur : 1 330 m
 Largeur moyenne : 75 à 190 m
 Profondeur : 1,4 m (à 20 m du bord)
 Activités autres que la baignade : nautisme
 Plages aménagées : 4

Équipements



Qualité des eaux de baignade

Directive 2006/7/CE :

Année	2013	2014	2015	2016
Classement				

	Excellent		Bon		Suffisant
	Insuffisant		Insuffisamment de prélèvements		Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible
	Non suivi				

Évolution de la qualité : La qualité est excellente et stable.
 Prolifération des macro-algues et du phytoplancton : Pas de prolifération de macro algues
 Pas de présence d'espèces phytoplanctoniques menaçant la santé ou la sécurité des baigneurs

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant : Aucun dépassement de la valeur seuil de l'AFFSET de qualité « suffisante » entre 2010 et 2016.

Vue aérienne de la zone de baignade



Schéma de la zone de baignade



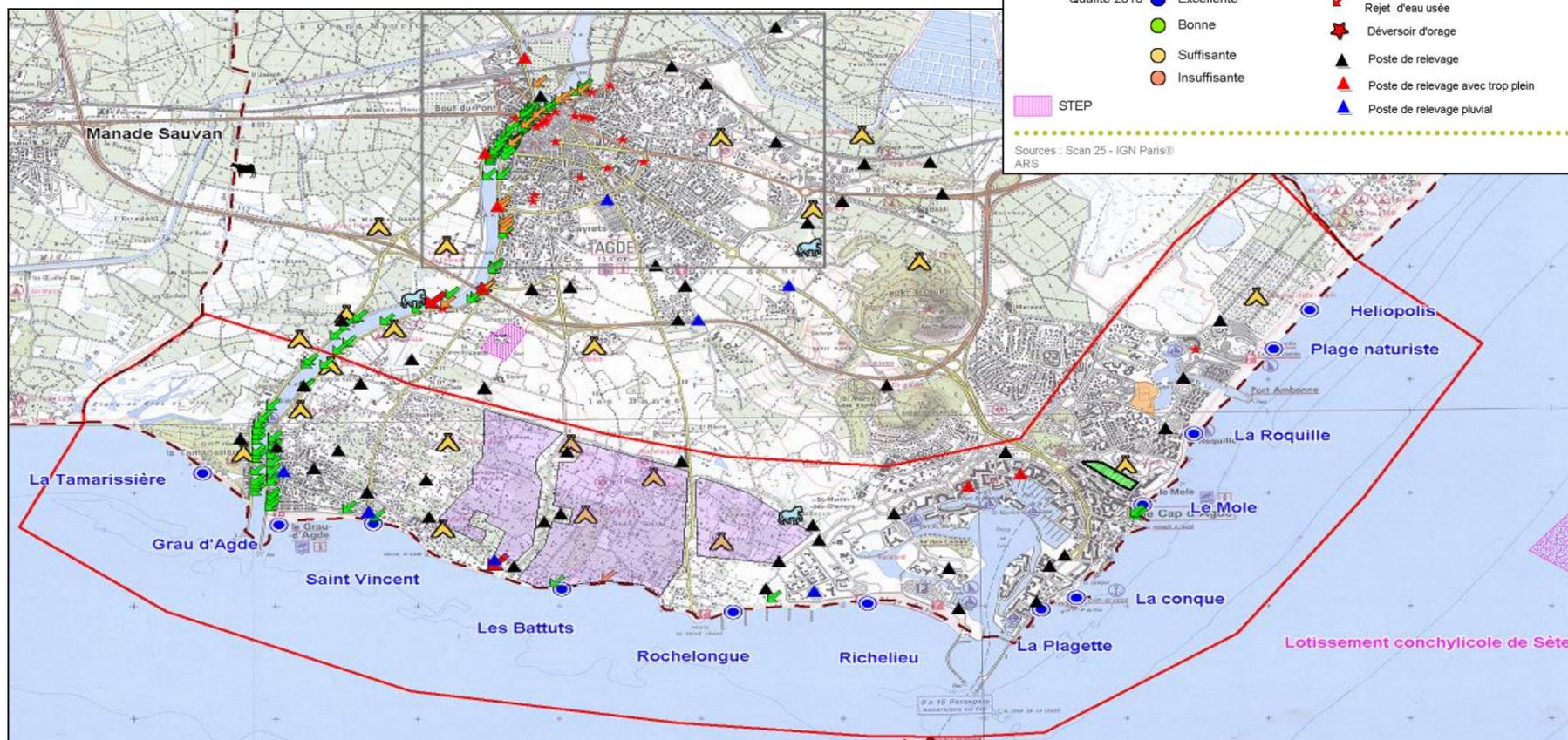
Inventaire des sources de pollution

Catégorie	Source de pollution	Risque d'impact	Distance à la zone de baignade
Assainissement des eaux usées	ANC via réseau pluvial Trop-pleins des PR dans le port	Moyen	Diffus Inférieure à 2 km
Assainissement des eaux pluviales	Trop-plein du bassin EP Ruissellement urbain via le port	Faible Faible	Proche Inférieure à 2 km
Hydrographie	Port du Cap d'Agde	Faible	Inférieure à 1 km
Sources ponctuelles	-		

Légende

	Limite communale		Aire de stationnement autorisé pour les camping-car du 15 avril au 30 septembre
	Zone d'étude locale		Zone conchylicole
	Camping		Zone improvisée pour les gens du voyage
	Manade		Zone d'assainissement autonome
	Centre équestre		Rejet d'eau pluvial
	Station de suivi ARS		Rejet suspecté d'eau usée
	Qualité 2010		Rejet d'eau usée
			Déversoir d'orage
			Poste de relevage
			Poste de relevage avec trop plein
			Poste de relevage pluvial
	STEP		

Carte de synthèse



Recommandations générales

1 - Réduire les sources de pollution potentielles (limiter les déversements EU vers le pluvial, améliorer le système d'évacuation pluvial, augmenter le taux de raccordement, sensibiliser la population, réduire les flux bactériens à la source).
 2 - Renforcer la connaissance des mécanismes de pollution (améliorer l'autosurveillance, acquérir plus de données, mettre en place une gestion active).

Recommandations particulières

1- Poursuivre la densification du réseau d'assainissement public.

Date de révision du profil

La plage étant en qualité Excellente, la révision du profil devra être effectuée dans 4 ans (2018) seulement si le classement se dégrade.